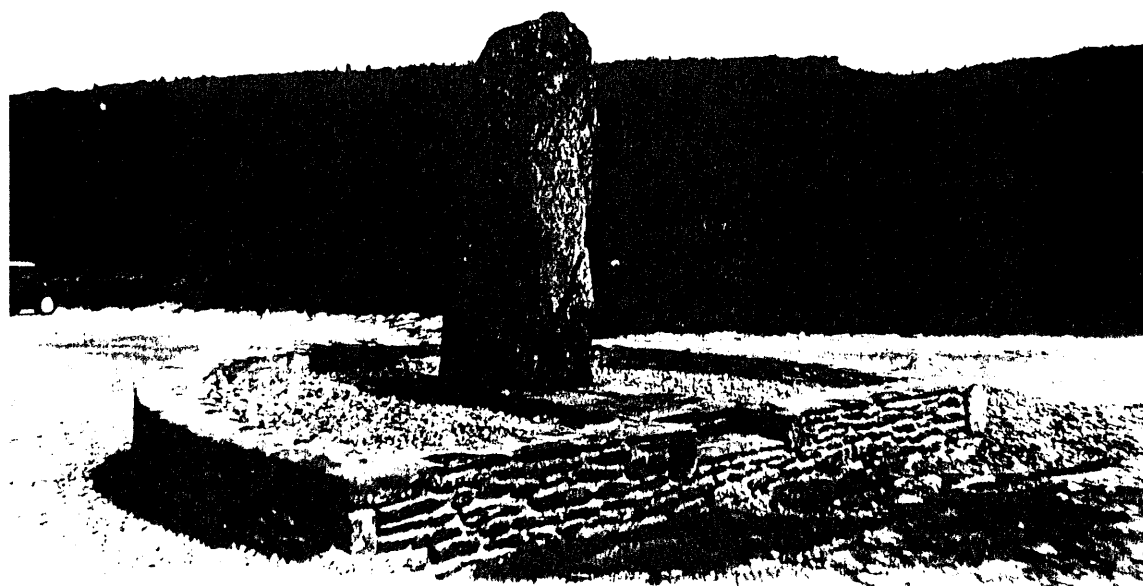


# LE CONQUET

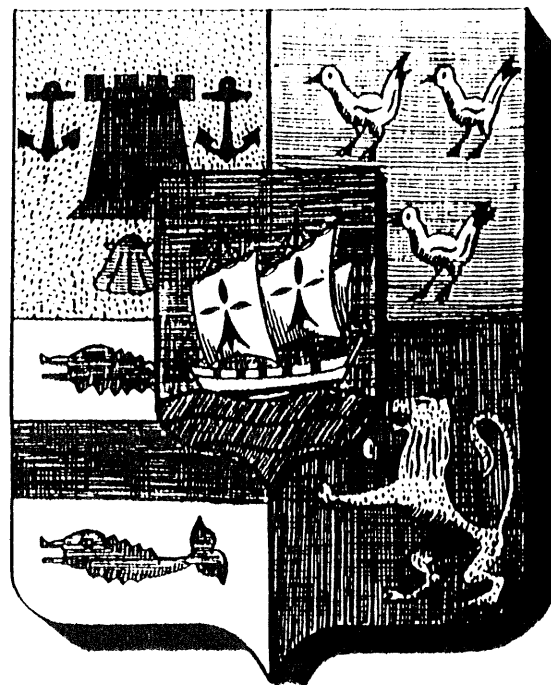
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

N° 56

JUILLET 93



## Le Mot du Maire

- 1943 - Les armées allemandes connaissent leurs premières défaites. Les armées alliées progressent sur tous les fronts. Les combats de la libération ont commencé.

- 6 juillet 1943 - Ce qui n'était qu'une opération de routine pour un bombardier de la R.A.F. se termine en tragédie. Touché par un tir de DCA il s'abîme dans la baie de Porsliogan. Les cinq aviateurs qui constituent son équipage sont tués.

- 8 Juillet 1943 - Les Conquétois en grand nombre assistent à leurs funérailles au cimetière de Lochrist : moment d'intense émotion, profonde tristesse, certains d'entre nous se rappellent.

- 6 juillet 1993 - Cinquante années ont passé mais le souvenir demeure. LE CONQUET reconnaissant rend hommage à ces jeunes gens qui ont fait le sacrifice de leur vie pour nous rendre notre liberté.

*La STELE de PORSLIOGAN, qui leur est dédiée, en devenant un lieu de mémoire, appartient désormais à notre patrimoine historique.*

Christian COUTURE

## REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions prises au cours des dernières séances :

### \* Le 26 Février

#### - Adoption des comptes administratifs 1992:

Budget Général : excédent de 333 985,13 F en section de fonctionnement  
excédent de 101 259,09 F en investissement

Budget port : excédent de 321 974,19 F en fonctionnement  
excédent de 142 487,92 F en investissement

#### - Plan d'Occupation des Sols :

Mise en révision du P.O.S en respect des nouvelles dispositions de la "loi littorale".

#### - Cession de terrain :

La commune cède à la société RALLYE SUPER du CONQUET, le couloir de circulation séparant l'actuelle surface de vente des locaux commerciaux donnant sur la Place Charles Minguy, en vue de l'extension de ce magasin.

#### - Emprunt de 500 000 F :

Prévu au budget 1992, cet emprunt non encore contracté, sera réalisé dans les jours à venir, aux meilleures conditions du marché.

Objet : financement de la tranche annuelle de l'acquisition du terrain Beauséjour.

#### - Réhabilitation de l'Hôtel de Beauséjour :

Accord du conseil pour la passation d'une convention entre la collectivité et le cabinet FORG (RENNES) pour la réalisation d'une étude sur les besoins de la commune en matière de locaux et la destination de l'Hôtel de Beauséjour.

### \* Le 25 Mars :

#### - Esplanade :

L'avant projet sommaire de la 2ème tranche des travaux d'aménagement de l'esplanade en centre ville, est adopté.

#### - Giratoire de POUL-CONQ :

En raison des problèmes de sécurité et de vitesse des véhicules au niveau du carrefour rues général Leclerc et Kennedy, adoption de l'avant projet sommaire d'aménagement d'un giratoire.

#### - Vote des taux d'imposition :

Compte tenu principalement de l'incidence de la fiscalité perçue directement à partir de cette année par la Communauté de Communes du pays d'Iroise, créée au 1er janvier 1993 et à laquelle adhère la collectivité, les taux d'imposition directe pour 1993 sont fixés comme suit :

- Taxe d'habitation: 12,79 %
- Taxe foncier bâti : 17,55 %
- Taxe Foncier non bâti : 34,68 %
- Taxe professionnelle: 14,09%

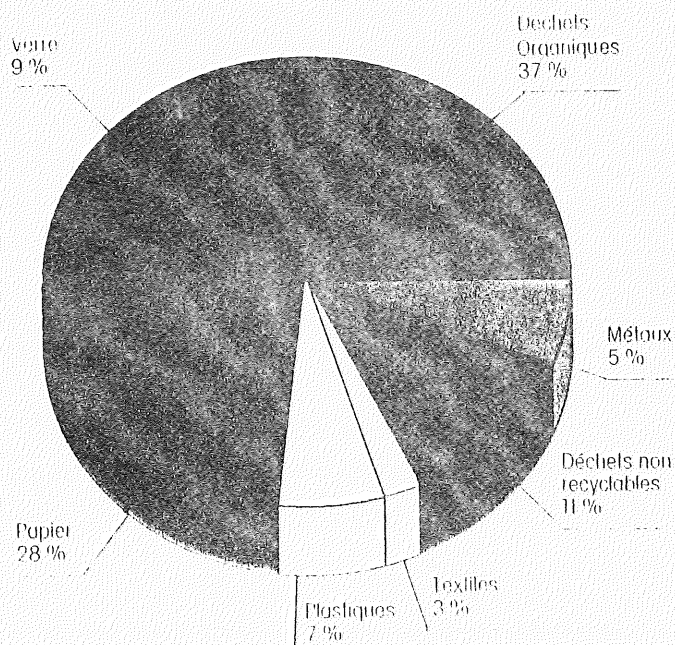
#### - Budgets Primitifs 1993 :

Il s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 10 614 758 F en section de fonctionnement et à 6 292 455 F en section d'investissement, pour le budget général. Au budget annexe du Port : équilibre dépenses-recettes pour 10 614 758 F en investissement, tandis qu'en fonctionnement les recettes sont chiffrées à 1 416 221 F pour 960 648 F de dépenses.



# REPURGATION

les habitudes de vie et de consommation ont généré des pollutions diverses qui touchent l'air, l'eau et le sol. Le contenu des poubelles ne cesse d'augmenter. Chaque habitant rejette environ 8 litres par jour de déchets divers, mais ceux-ci sont de natures différentes, la composition des ordures ménagères se répartit comme indiqué ci-dessous :



## "DECHETTERIE, LE REFLEXE A SUIVRE !"

Avons-nous acquis le réflexe déchetteries ? la Communauté de communes du Pays d'Iroise a créé trois déchetteries à disposition des 11 communes du Canton. La plus proche du CONQUET se trouve à "Toul an Ibil", elle est fonctionnelle, elle est propre, elle est bien tenue. Pour préserver l'environnement et pour valoriser les déchets recyclables il est nécessaire que chacun fasse l'effort de classer les déchets par type et de les déposer dans les bacs prévus à cet effet Un agent est sur place pour vous guider. Nous vous rappelons ci-dessous les horaires à compter du 05.07.93 ; ☎ : 98.48.24.25

Lundi :	10h00 à 12h30/14h00 à 19h00
Mardi :	14h00 à 18h00
Mercredi :	10h00 à 12h30
Jeudi :	14h00 à 18h00
Vendredi :	14h/18h
Samedi :	09h00 à 12h30/14h00 à 18h00
Dimanche et jour férié :	10h00 à 12h00

La déchetterie sera rendue inaccessible au public en dehors des heures d'ouvertures. La déchetterie sera fermée les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

## REPURGATION

Nous assisterons en 1993 à une augmentation massive du coût global de la repurgation. Ce n'est pas le ramassage proprement dit, ni le volume traité que motivent cette augmentation mais le coût du traitement. La commune du CONQUET paiera en 1993, globalement, une somme de près de 900 000 F



soit une augmentation de près de 25 % par rapport à l'an dernier. Nous étudions actuellement, en collaboration avec la communauté de Communes, une méthode de stockage et de ramassage permettant d'une part d'améliorer la propreté et la salubrité et d'autre part de diminuer le coût global.

Dès le mois de juillet des containers individuels, semi-collectifs et collectifs seront mis en place à titre d'essais, et ceci en accord avec les riverains concernés. Ces containers sont de différentes capacités de 140 L à 660 L en fonction du nombre d'habitants concernés. Nous tirerons, en fin d'année des conclusions nous permettant de mettre en place sur l'ensemble de la commune, une flotte de bacs correspondant aux besoins de chacun. Nous étudierons également la possibilité de modifier le rythme des ramassages, en fonction des lieux mais aussi des saisons.

Guy LE COFF

### CREATION D'UN CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

La création d'un CLSH est la suite logique des actions menées depuis 2 ans, en application d'une politique active en faveur des jeunes, décidée par le Conseil Municipal dans le cadre du programme pluriannuel.

Le recrutement d'un animateur municipal, à mi-temps puis rapidement à temps complet, répondait à une expression de besoins :

- Durant les heures scolaires, l'animateur a mené une action, en soutien des enseignants, dans le domaine du sport scolaire.

- Dans le temps extra-scolaire, les activités "Espace Loisirs" ont été proposées à une quarantaine d'enfants.

De l'avis général, le bilan est concluant. Il convient donc de régulariser et officialiser les activités d'animation scolaire et extra-scolaire.

Au cours des activités scolaires, l'animateur est placé sous l'autorité du chef d'établissement.

Durant les activités extra-scolaires menées, soit en semaine, soit pendant les petites et les grandes vacances, l'animateur relève de l'autorité et de la responsabilité du Maire.

Or actuellement l'Espace-Loisirs n'a pas de statut légal, c'est-à-dire : pas de couverture assurance, pas de droit aux aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

En conclusion, la seule manière d'officialiser "l'Espace Loisirs" est de la transformer en C.L.S.H. en application de l'arrêté du 20 mars 1984 qui nécessite une habilitation prononcée par le Préfet sur proposition du Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.

L'ouverture du C.L.S.H. est prévue à compter du 2 août, sur agrément de la Préfecture. Pourront s'inscrire les enfants âgés de 7 à 12 ans, le nombre maximum étant de 36. Le C.L.S.H. est sous la responsabilité du Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

Les modalités de fonctionnement seront communiquées par voie de presse ultérieurement.

Marie-Pierre LE MANACH



# TOURISME

La commission ACTION TOURISTIQUE de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise prépare en ce moment un programme d'actions (sur 4 ans) qui servira de dossier de candidature à un contrat avec l'Etat et la Région dans le cadre du XIème plan et devra être intégré au projet global de développement économique de la Communauté de Communes et à la chartre qui en découlera.

Cette grille tient compte à la fois de l'existant sur le Pays d'Iroise, des orientations définies par les institutions touristiques aux échelons départementaux, régionaux et donc aux tendances du marché.

## - AMENAGEMENT -

- 1) - Hébergement chez l'habitant :
- Etat des lieux du bâti potentiel
  - mise en place d'un programme : technique et financier
  - sensibilisation des propriétaires
  - suivi des dossiers des propriétaires
  - promotion, mise en marché

- 2) - Mise en valeur du réseau de randonnée

3) - Connaissance du Foncier et de l'immobilier collectif : réserves foncières disponibles pour de l'investissement touristique, leurs différentes spécificités.

## - ACTION CULTURELLE -

1) Interprétation du patrimoine : mettre en valeur, permettre l'accès, informer sur ce patrimoine qui correspond à une réelle demande des clientèles touristiques.

2) Equipements muséographiques : maillage, promotion, éditions, montage de produits à partir des équipements existants et des potentialités.

3) Animations hors saison : festivals, rencontre ou autres manifestations de ce type bien structurées et qui se reproduisent chaque année, donnent une image vivante en dehors de la saison d'été et surtout provoquent et fidélisent une fréquentation hors saison.

## - COMMERCIALISATION -

Favoriser la vitalité économique des prestations et des équipements existants en aidant à leur mise en marché :

- édition d'un catalogue à l'usage des professionnels (agents de voyages, autocaristes...)
- participation à des salons professionnels.

## - COMMUNICATION -

1) Accueil/Information : renforcer la cohérence, la cohésion et la fédération entre les organismes chargés de l'accueil et de l'information et le Pays d'Iroise : création d'un office du Tourisme communautaire, définition de l'outil, recherche de participation ou fédération des OTSI existants.

2) Promotion : consensus sur une logique d'édition et de promotion

3) Formation : sensibiliser les différents acteurs (élus, socio-professionnels, commerçants) à l'accueil, aux langues, à l'approche du marché touristique : élaboration d'un plan de formation avec un contenu spécifique à chaque public.

La communication interne ne fait pas l'objet d'une action particulière bien qu'essentielle. Cette communication s'établira à travers les actions entreprises qui doivent toucher une grande partie des privés, socio-professionnels, élus... qui vont devoir s'habituer à travailler dans un esprit communautaire.

L'action touristique est un des volets du développement économique qui, avec l'aménagement de l'espace, est une compétence obligatoire de la communauté de communes.



# QUELQUES INFORMATIONS SOCIALES

## L'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES

Le Conseil Général se préoccupe de la situation des personnes âgées en créant dans notre Département, non seulement des maisons de retraite et des résidences, mais aussi en mettant en place une politique d'accueil familial des personnes âgées ou handicapées.

L'Hôpital Le Jeune pour les cantons de Saint-Renan, Ploudalmézeau et Ouessant est chargé par le Conseil Général d'organiser cet accueil familial dans les conditions suivantes :

Le principe est simple. Il permet à des particuliers de recevoir à domicile des personnes âgées ou qui souffrent d'un handicap et qui ne sont pas membres de leur famille.

Les familles d'accueil agréées recevront une rétribution pour leur mission selon le taux de dépendance retenu, ce qui représente un appoint intéressant pour les ménages. A charge pour ces familles d'assurer le bien-être matériel et moral de la personne accueillie, indépendamment des conditions de logement requises. Elles seront formées, soutenues et suivies régulièrement. Cela exige de la disponibilité, le sens de l'accueil et de l'échange.

Certaines personnes âgées ou handicapées supportent mal la vie en institution, un placement en famille est souvent un facteur d'épanouissement, de stabilité des troubles liés au vieillissement.

Plusieurs possibilités de placement sont à envisager : à durée indéterminée ou déterminée dans le cadre d'un hébergement temporaire.

Chaque partie y trouve satisfaction : c'est parfois une réponse au problème du chômage féminin, en dehors ou en plus de toute autre considération, épanouissement personnel, sentiment d'utilité, etc...

Ce service fonctionne déjà dans d'autres secteurs du Département.

Pour tout renseignement, prendre contact auprès de :

Madame GERVAIS - Assistante Sociale  
Hôpital Le Jeune à Saint Renan

☎ : 98.84.20.18 : mardi, mercredi, jeudi de 8h15 à 17h.

## L'ACCUEIL DES ADULTES HANDICAPES

Dans les mêmes conditions que ce qui est fait par l'Hôpital Le Jeune de Saint-Renan, en ce qui concerne l'accueil familial des personnes âgées, le Conseil Général a confié à l'Association Dom-Bosco, service de l'accueil familial, la mission de rechercher des familles susceptibles de recevoir des adultes handicapés qui n'ont plus personne pour les recevoir

Les familles d'accueil sont évidemment rémunérées et perçoivent un loyer et une indemnité représentative des frais d'entretien. Les familles intéressées peuvent, pour de plus amples renseignements, demander à rencontrer le Directeur du Service d'Accueil Familial Dom-Bosco : Monsieur Fernand HEYSAND ou Madame Annie LE ROUX, Educatrice spécialisée, au siège du service, 42 quai de Léon 29800 LANDERNEAU, ☎ : 98.21.62.59.



## LE CHANTIER D'INSERTION

Le Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres qui a la charge de la réhabilitation des terrains dont il est propriétaire a passé avec notre commune et l'association de réinsertion Tremplin, une convention qui a permis de mettre en place un chantier d'insertion pour remettre en état les sentiers piétonniers de la presqu'île de Kermorvan et le bois de pins si abîmé par la tempête en octobre 1989.

Avec la collaboration de l'Agence Nationale pour l'Emploi, il a été possible de recruter 12 chômeurs de longue durée (plus d'un an d'inscription) ou de bénéficiaires du R.M.I., originaires du CONQUET et des communes avoisinantes sous contrat "Emploi-Solidarité".

Sous la responsabilité de deux encadrants, le chantier a été ouvert le 13 avril pour une période prévisible de six mois.

Il s'agit d'une équipe dont le travail est tout à fait satisfaisant.

oooOoo

## VOUS AVEZ UN PROJET D'ACCESSION A LA PROPRIETE

### *Quels sont les frais annexes ?*

\*  
\*            \*

La réussite de votre projet dépend avant tout de son bon montage financier. Sachez évaluer exactement le coût réel de votre projet en prenant en compte tous les frais annexes qu'il entraîne.

#### **LES FRAIS AFFERENTS A TOUTE ACQUISITION :**

##### ***\* Frais liés à l'emprunt :***

- les frais d'ouverture et d'instruction de dossier
- les frais d'assurance obligatoire (décès, incapacité de travail) et facultative (perte d'emploi)
- les frais d'hypothèque qui garantit le prêteur. Pour limiter son coût, vous pouvez demander à ce dernier d'être garanti par la caution d'un tiers ou d'un organisme spécialisé (une mutuelle par exemple)

##### ***\* Frais de notaire :***

Ils sont strictement réglementés et comprennent, outre sa rémunération, les frais qu'il a engagés pour votre compte (divers droits et taxes payées au trésor public, droits d'enregistrements, salaire du conservateur des hypothèques, etc...).

##### ***\* Frais d'agence immobilière :***

Si vous trouvez votre logement ou votre terrain par l'intermédiaire d'un agent immobilier, il est en droit de vous demander une commission dont le montant, non réglementé, doit être affiché dans l'agence.

#### **LES FRAIS VARIABLES EN FONCTION DE L'OPERATION REALISEE :**

##### ***\* Vous achetez un terrain :***

Les droits et taxes dus pour l'achat du terrain varient selon le délai dans lequel sont entrepris les travaux et la surface du terrain. Vous acquittez :

- soit la T.V.A., si votre terrain est inférieur à une certaine superficie et à condition de construire dans un délai de 4 ans. Le taux de la T.V.A. est actuellement de 18,60 %. Son montant est réduit à 5,50 % en cas d'acquisition du terrain avec un prêt P.A.P.



- soit les droits d'enregistrement (droit départemental d'enregistrement, taxe communale, taxe régionale).

- Une participation pour raccordement des réseaux divers au terrain (égout, eau, électricité) peut être réclamée. Si le terrain est situé dans un lotissement, ces frais sont inclus dans le prix.

*\* Vous construisez une maison individuelle :*

La T.V.A. sur les travaux est incluse dans le prix global. Certaines taxes et redevances peuvent être instituées par la commune ou le département et vous être demandées en plus du prix de la maison : la taxe locale d'équipement (dans la plupart des communes), la taxe départementale des espaces naturels sensibles.

*\* Vous achetez un logement neuf en secteur groupé (collectif) :*

La vente d'un logement, depuis moins de 5 ans et n'ayant pas fait l'objet d'une première vente avec une personne autre qu'un marchand de biens, est soumise à la T.V.A.

*\* Vous achetez un logement ancien :*

Si vous achetez un logement qui est achevé depuis plus de 5 ans ou qui a déjà fait l'objet d'une première vente, vous aurez à acquitter, en plus du prix du logement, les droits d'enregistrement (frais de notaire).

**D'AUTRES FRAIS PEUVENT S'AJOUTER AU PRIX DE LA MAISON :**

- Les frais de branchement aux réseaux divers (eau, électricité, tout-à-l'égout, téléphone)

- Les frais d'adaptation au terrain et certains travaux d'équipement intérieur ou extérieur, indispensables à l'implantation de la maison. Si vous signez un contrat de construction de maison individuelle (loi du 19 Décembre 90), ces frais doivent être précisés dans le prix global mentionné dans le contrat.

- L'assurance dommage-ouvrage obligatoire qui prend en charge les réparations en cas de désordres dans la construction.

- Les frais liés à l'aménagement et à l'habitation (déménagement, mobilier et accessoires supplémentaires, assurances multirisques habitation...).

- Les frais dus au changement de résidence (transport, carburant, éventuellement achat d'une seconde voiture et son assurance, cantine, repas pris à l'extérieur, etc...).

\* N'oubliez pas que vous aurez à payer des impôts locaux :

- La *taxe foncière* applicable au logement lui-même et aux installations annexes. Une exonération temporaire de 2 ans ou 10 ans est possible pour le neuf.

- La *taxe d'habitation* due par toute personne qui occupe le logement au 1er Janvier de l'année.

- La *taxe d'enlèvement d'ordures ménagères*

---ooOoo---

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur cette question ainsi que sur le financement de votre projet d'accession à la propriété, le Centre d'Information sur l'Habitat de Brest de l'ADIL du Finistère se tient à votre disposition pour vous apporter les renseignements dont vous avez besoin.

Vous pouvez aussi lui retourner le coupon-réponse ci-après.

### COUPON-REPONSE

Je désire avoir des renseignements complémentaires sur l'aticle "*vous avez un projet d'accession à la propriété - Quels sont les frais annexes*". Je souhaiterais, en particulier, en savoir plus sur la question suivante :

.....  
.....  
.....  
.....

Nom  
Adresse  
N° téléphone

**A.D.I.L. - Centre d'Information sur l'Habitat**  
**14, boulevard Gambetta**  
**29200 BREST**

Tél : 98.46.37.38.



# QUALITE DE L'EAU

## ACTIONS ENTREPRISES PAR LE SYNDICAT DE KERMORVAN

Dans le domaine de la qualité de l'eau, le Syndicat de Kermorvan s'est toujours montré particulièrement vigilant. Aujourd'hui, plus qu'hier, il est spécialement attentif aux problèmes posés et soucieux de mettre en oeuvre les solutions nécessaires.

Des actions ont été entreprises, d'autres sont à l'étude.

Celles-ci portent actuellement sur trois axes prioritaires :

- la lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole,
- la dilution des eaux de surface par des eaux souterraines
- l'amélioration de la filière de traitement de l'usine de Kermorvan.

### LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES D'ORIGINE AGRICOLE

Par délibération en date du 8 mars 1991, le Syndicat a confié à la Direction Départementale de l'Agriculture du Finistère une mission consistant à :

- \* informer les exploitations agricoles de la nécessité de mettre fin aux pollutions diffuses,
- \* établir un diagnostic de l'existant
- \* proposer les aménagements nécessaires

Le cadre de cette mission concernait bien entendu le bassin versant du ruisseau de Kermorvan

Les travaux nécessaires ont été entrepris dès 1992, et aujourd'hui le programme prévu est engagé à plus de 75 %.

Par arrêté préfectoral en date du 2 septembre 1987 un périmètre de protection a été mis en place autour des étangs et des forages.

### LA DILUTION DES EAUX DE SURFACE PAR DES EAUX SOUTERRAINES

Les eaux du forage de Pen ar Prat construit en 1987 arrivent directement à l'usine de Kermorvan.

Fin 1992, la mise en service du forage de Kerzongar est venu renforcer celui-ci.

La dilution ainsi obtenue permet un abaissement du taux de nitrates sans toutefois garantir en permanence le maintien du seuil de 50 mg/l par suite d'éléments contenus dans les eaux de surface et qui échappent à notre contrôle (pluies, lavages des sols...).

### L'AMELIORATION DE LA FILIERE DE TRAITEMENT DE L'USINE DE KERMORVAN

La dilution par les eaux de forage étant insuffisante pour respecter la norme Européenne. Le Syndicat est bien conscient qu'il lui faudra envisager la mise en place d'une nouvelle filière de traitement à l'usine de Kermorvan.

Cette solution, évoquée lors du Comité du Syndicat du 26 novembre 1992, a fait l'objet d'une étude de faisabilité technique et financière.

Le projet a été présenté au comité du 2 avril 1993.

Dans ces grandes lignes, ce projet prévoit :

\* En première phase : une interozonation et une flottation qui permettront d'éliminer les problèmes résultant de la présence de matières organiques et d'algues dans l'eau brute.

\* En deuxième phase : la dénitrification des eaux, les éluats étant rejetés dans le futur réseau d'assainissement des communes du CONQUET et de TREBABU. (Travaux programmes dans les deux prochaines années).

Au stade actuel, l'évaluation de l'ensemble du projet est de 11 millions de francs. L'incidence sur le prix du mètre cube sera de l'ordre de 2f50.

Cette solution dite "Solution locale" a été préférée par le Syndicat à un raccordement sur le réseau de la CUB. Ceci nécessiterait la pose de plus de 20 kilomètres de canalisations pour un coût sensiblement identique à celui de la solution retenue.

Le Président





# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

LE 10 JANVIER	Marie-Albane MARECHAL	3 rue Lieutenant Jourden
LE 13 JANVIER	Tiffanie Marie Edith GICQUEL	Gendarmerie Route de Brest
LE 15 JANVIER	Quentin FORNY	rue du Chemin des Dames
LE 21 JANVIER	Geoffrey RICHARD	3 rue de Kervidré
LE 25 JANVIER	Marco LE GALL	rue de Béniguet
LE 14 FEVRIER	Molly Valentine HIRSCH	20 rue Joseph Taniou
LE 15 FEVRIER	Florian Christopher KERVELLA	Résidence Poul-Cong
LE 23 FEVRIER	Inès GOURMELON	4 rue Winston Churchill
LE 1er MARS	François HOBE	Kérinou
Le 13 MARS	Anaïs Céline COUET	Résidence Poul-Cong
le 1er AVRIL	Alexis Yves Gilles GUIVARCH	6 rue Sainte Barbe
LE 6 AVRIL	Laurence STORCK	rue Kennedy
LE 7 AVRIL	Céline Sarah Sylvie BOUDET	rue de Kérivin
LE 16 AVRIL	Anthony QUERE	19 Quai du Drellach
LE 1er MAI	Mélanie Jeanne Marie Thérèse HAMÉON	Route Touristique
LE 10 MAI	Laurent Jean André Corentin LAFITTE	16 rue Pen ar Bed
LE 23 JUIN	Arthur BOUET	Lochrist

## MARIAGES

LE 29 MAI	KULIG Philippe, Informaticien bancaire, 99 rue de la Glacière à PARIS et LE RU Pascale, Crédit Manager, 15 Corniche du Drellach LE CONQUET
LE 05 JUIN	KERROS Jean-Yves, Marin Pêcheur, Résidence Poul-Cong LE CONQUET et KEREBEL Sylvie, sans profession, Résidence Poul-Cong LE CONQUET
LE 05 JUIN	GILLET Patrick, Marin d'Etat, rue du Bilou LE CONQUET et JESTIN Françoise, Etudiante, rue du Bilou LE CONQUET
LE 12 JUIN	BOUDET Thierry, Directeur de Magasin, 35 rue des Genêts ANGOULINS/MER et LE ROUX Corinne, Secrétaire de Direction, rue Surcouf LE CONQUET
LE 19 JUIN	BACQ Bruno, Marin Pêcheur, 6 rue Lieutenant Jourden LE CONQUET et LE POLLES Christelle, sans profession, 6 rue Lieutenant Jourden LE CONQUET
LE 25 JUIN	KERMAIDIC Gilles, Officier Marine Marchande, 6 rue de Kéragoff LE CONQUET et MAURUGEON Catherine, sans profession, 6 rue de Kéragoff LE CONQUET
LE 26 JUIN	LALOUE Gabriel, Ajusteur Mécanicien, 5 rue Louis Pasteur LE CONQUET et LE GALL Anne Marie, Aide de Pharmacie, 5 rue Louis Pasteur LE CONQUET
LE 03 JUILLET	TANIOU Loïc, Agent EDF, 1 Résidence du Gros Chêne LES BORDES et Dominique GUIVARCH, Professeur d'Anglais, Corniche du Drellach LE CONQUET

...



## DECES

LE 11 JANVIER	ABOLIVIER Mie-Claire veuve LE GOLVAN	54 ans	26 rue Général LECLERC
LE 26 JANVIER	MAZE Pierre	43 ans	79 rue François Coppé BREST
LE 12 FEVRIER	TALEC Alexandre	60 ans	8 rue Ste Geneviève
LE 14 FEVRIER	SONNIC Henri	74 ans	3 rue de la Tour d'Auvergne
LE 23 FEVRIER	HOURQUIN Roland	74 ans	11 rue Louis Pasteur
LE 27 FEVRIER	LARSONNEUR Jean	77 ans	31 Quai du Drellach
LE 28 FEVRIER	D'HERVE Jean	65 ans	1 rue Molière
LE 19 MARS	ROUXEL Léon	67 ans	57 Route Touristique
LE 25 MARS	LE BOITE ép COULOMB Paulette	76 ans	16 rue Molière
LE 1er AVRIL	QUELLEC François	87 ans	rue de Kervidré
LE 8 AVRIL	BELLEC Rosalie veuve LE GALL	77 ans	27 rue Poncelin
LE 13 AVRIL	COLLOC Aline veuve AUTRET	86 ans	Résidence le Streat-Hir
LE 20 AVRIL	RICHARD Maire veuve PILVEN	82 ans	Route de Brest
LE 02 MAI	PODEUR Mie-Françoise veuve PONCIN	81 ans	Résidence le Streat-Hir
LE 04 MAI	BALCON Mie-Joséphine veuve THÉPAUT	87 ans	Ile Molène, licudit Pen an Ero
LE 05 MAI	KERNEIS Yves	93 ans	Kérinou
LE 14 MAI	KEROUANTON Dominique	31 ans	Poul-conq
LE 09 JUIN	MAGUEUR Eugène	73 ans	9 bis rue Clémenceau
LE 16 JUIN	ROLLAND Cécile veuve MARCHADOUR	76 ans	Résidence le Streat-Hir

## PERMIS DE CONSTRUIRE

CAM Lucien	13 rue Kéruscum BREST	Résid. Principale	Corniche du Drellach	accord le 04.01.93
OPAC BREST	68 rue de Glasgow BREST	10 Pavillons 10 Appartements	Poul-Conq	accord le 29.01.93
QUELLEC Gilles	1 rue le Guérrannic LE CONQUET	Résid. Principale	rue Pen ar Streat	accord le 25.01.93
S.A. Foyer d'Armor	21 rue Jules LEGRAND LORIENT	Local containers	Place Ch. MINGUY	accord le 25.01.93
DAVIAUD Claude	Hôtel de Bretagne LE CONQUET	Rénovation hôtel	rue Lt Jourden	accord le 03.02.93
LE TREUT René	rue Clémenceau LE CONQUET	Modification Résid. Principale	rue Clémenceau	accord le 03.02.93
KERNEIS Fernand	Kérinou LE CONQUET	Rénovation Résid. Principale	Kérinou	accord le 06.04.93
BONSSE Dominique	37 Grande Rue 28130 VILLERS le MORTIER	Extension Résid. Secondaire	9 rue Ste Barbe	accord le 06.04.93
APPRIOU Jean	Mata Utu WALLIS	Résid. Principale	8 rue Jean de la Fontaine	accord le 07.04.93
LE MIGOT/LEBLANC	22 RUE Salvator Allenté HARFLEUR	Résid. Secondaire	les Blancs-Sablons	accord le 11.05.93
BRETT Georges	Chemin de l'Etang de la Tour Vieille Eglise en Yvelines	Extension Résid. Secondaire	rue Kennedy	accord le 11.05.93
LE RU Jean	18 rue Pablo Picasso BREST	garage	rue Chemin des Dames	accord le 12.05.93
RIOU Michel	5 rue St Christophe LE CONQUET	extension atelier	5 rue St-Christophe	accord le 26.05.93
LUCAS Aristide	rue Molière	extension dépôt matériel de pêche	Poul-Conq	accord le 26.05.93
DUCKAERT B.	BRASSCHAAT	Extension résid. secondaire	rue de Kérivin	accord le 26.05.93
MINGAN Henri	3 rue J. TANIQU	Résid. Principale	rue Lt Jourden	accord le 23.06.93





## PAROISSE

### BENEDICTION DE LA MER

*Cette année la Bénédiction de la Mer aura lieu le dimanche 15 août.*

*En raison de la réglementation de sécurité, il ne sera plus possible d'embarquer des passagers sur les navires de pêche.*

*En conséquence, la cérémonie se déroulera uniquement sur le Quai Vauquois.*

*Les renseignements complémentaires concernant le déroulement de la cérémonie seront communiqués ultérieurement par voie de presse.*



# CLUB DES MOUETTIES

Le club des MOUETTIES, avec 170 adhérents, tient toujours le bon cap. Dans les rencontres interclubs, il est souvent sollicité pour ses animations, chanteurs qui savent donner de la voix et propager la gaieté. Nous continuons toujours nos sorties à raison de une par mois environ. Il y a toujours quelque chose à visiter : tantôt un site, tantôt un port de pêche ou de plaisance, de pêche, un monument, un musée, etc...

Le club a offert le goûter du nouvel an, avec partage de la galette des Rois au début janvier. Les personnalités invitées, ont bien voulu nous honorer de leur présence et nous les en remercions.

L'assemblée générale a eu lieu le 27 janvier et nous avons appris, avec bonheur, que la balance était équilibrée. La composition du bureau a un peu changé par suite de la démission de certains membres. Dans ce petit groupe de 9 volontaires, toutes les décisions sont prises dans une bonne ambiance.

Le Comité Cantonal nous propose de temps à autre un thé dansant dans un des clubs des environs. Il organise aussi les concours de belote, dominos, pétanque sur le plan cantonal.

Une fois par mois nous avons la visite de l'informatrice Madame JAOUEN, qui nous renseigne sur ce qui peut nous intéresser et aide les adhérents dans leurs démarches administratives. Sa visite est très appréciée.

La journée de la Forme organisée par la Fédération Départementale le 19 juin a obtenu un grand succès, par la diversité de ses activités.

Notre vente artisanale annuelle aura lieu le 8 août. C'est le produit de cette vente qui nous permet d'offrir des sorties aux adhérents à des prix modiques. Tous les objets vendus sont fabriqués bénévolement par les adhérents du club. Venez nombreux, il y aura des affaires à faire.

Certains commerces offrent des réductions sur les achats effectués dans leur magasin sur présentation de la carte d'adhérent à un club du 3ème page, affilié à la Fédération Départementale. On peut consulter ces listes au Foyer du Club. Des voyages et des séjours vacances sont proposés tous les ans par la Fédération. La liste est affichée au Foyer.

Les pré-retraités et retraités de tout âge sont cordialement invités à venir grossir nos rangs ; l'union fait la force. A bientôt...

## composition du bureau

Présidente : Thérèse UGUEN  
Trésorier : Marie JEZEQUEL  
Secrétaire : Jean GOASDOUÉ  
Administrateurs : Marie ROANN - Alexandre COUCHOURON

Vice-Présidents : Joseph LOCUSSOL, Mircille AVELOT  
Trésorière Adjointe : Paulette DECHATRE  
Secrétaire Adjointe : Alberte HUNAUT



La douzième saison vient de se terminer par la traditionnelle assemblée générale qui s'est tenue fin mai.

Le bilan sportif chez les féminines est encore une fois plus que satisfaisant : les Séniors finissent 5/16, les équipes de jeunes Poussines, Benjamins et Minimes se classent honorablement dans leur groupe respectif.

Par contre chez les masculins la descente en Honneur Départemental ne put être évitée et ils vont devoir se serrer les coudes car l'objectif pour la prochaine saison est de remonter... *Bon courage à eux tous !!!*

Pour la saison 93.94 le club engagera une équipe supplémentaire en benjamins garçons.

Après la victoire des Minimes au tournoi du CONQUET, le 2 mai 93, le club participera à la deuxième édition de la fête du Port le samedi 17 juillet 1993.

Le traditionnel tournoi "challenge Pen ar Bed" se déroulera à la Salle Omnisports le samedi 21 août à partir de 13 h 00. A cette occasion 12 équipes masculines participeront aux deux tournois.

\* Après-midi : BBC - PLOUARZEL - C.S.KERBONNE 3  
HENNEBONT - P.L.RECOUVRANCE 3 - P.L. LAMBÉ

\* Soir : E.S. KERBONNE - VAILLANTE ST BRIEUC  
P.L. RECOUVRANCE - U.J.A.P. QUIMPER  
ETENDARD - E.O.LANDERNEAU

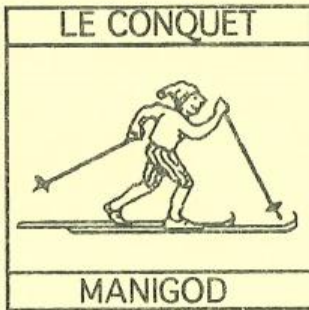
Les entraînements reprendront pour les féminines le mardi 10 août, pour les séniors garçons le mercredi 11 août.

La venue d'une équipe nationale du Pays de Galles en février est au programme ainsi que la visite du club à CARDIFF en avril/mai 94.

Bonnes Vacances à Tous

Le Président,  
P. LISI





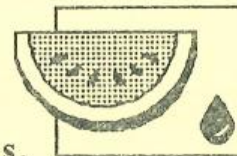
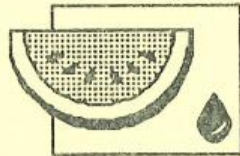
## MER MONTAGNE

**R**étrospective: En ce début d'année, Mer Montagne a organisé deux voyages à Manigod;

- Un premier départ du 26/02 au 7/03/93 où douze petits conquétois ont séjourné dans des familles et se sont initiés au ski alpin.

- Un second départ du 6 au 14 mars où une quarantaine d'adultes ont passé une semaine à la maison familiale "La Ruche".

Le 10 avril dernier, notre soirée "Tartiflette" a réuni une centaine de personnes autour d'un plat typiquement savoyard.

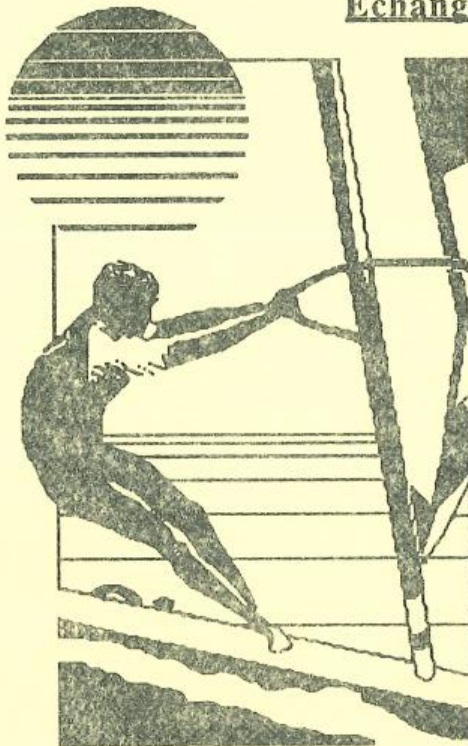


### Animations Estivales.

Cet été notre Association organise le 10 juillet un concert en l'église du Conquet par l'ensemble vocal de St Renan. Venez nombreux écouter les choristes parmi lesquels vous reconnaitrez plusieurs Conquétois.

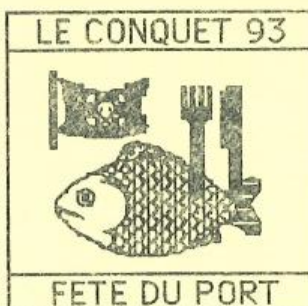
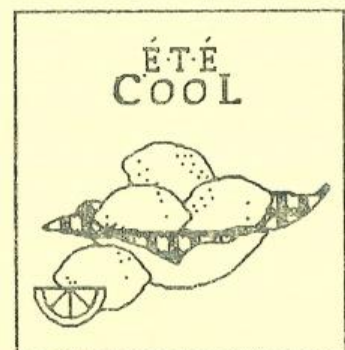
Nous serons présents à la Fête du Port "Edition 93" ainsi qu'aux "Brocantes" de juillet et d'août.

### Echanges Manigod - Le Conquet.



Le but de notre Association est de favoriser les échanges. Du 13 au 24 août 15 Manigodins désirent venir au Conquet. Nous les hébergeons dans les familles d'accueil. Il reste 7 enfants à loger. Si vous désirez envoyer votre enfant l'hiver prochain à la neige, et si vous pouvez recevoir cet été, contactez-nous.

Tel: 98.89.08.34 H.R  
ou: 98.89.06.71



Bonnes Vacances à tous et à bientôt...

MER MONTAGNE participe à la  
Fête du Port 93.

SCOUTS de FRANCE  
Base Nationale Marine  
FORT ST-LOUIS  
29217 LE CONQUET  
Tél. 98 89 13 80



### -Le Fort Saint Louis et la Base Nationale du Conquet .

Le Conservatoire du Littoral ayant reconduit le bail des Scouts pour 6 ans au Fort Saint Louis (dans la partie historique), l'équipe de la Base va donc pouvoir poursuivre son action auprès des jeunes adolescents qui viendront nombreux à la découverte du milieu maritime car ce lieu est reconnu comme Centre Européen du scoutisme depuis Janvier 1992 (seul centre en France) .

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a, pour sa part, reconduit le poste du permanent pour trois ans .

### -Le Rôle de la Base :

C'est de promouvoir un scoutisme marin "top niveau", tant sur le plan technique que sur le plan pédagogique .

Intégrer le milieu maritime et le littoral marin dans la réalisation de projets pédagogiques de qualité par les jeunes .

Développer les rencontres inter-culturelles et les échanges entre jeunes de tous les pays .

### -L'année Base en 1992

Une fois de plus le plein a été fait car le Fort Saint Louis a vu passer 1189 adolescents dont 145 étrangers (Centre Européen oblige!)

569 jeunes en Juillet/Août

20 Stagiaires au stage de patron à Pâque

600 jeunes venus de la région en 21 Week end

Souhaitons qu'en 1993 autant de jeunes viennent au Conquet découvrir notre belle région, ainsi la Base participe-t-elle au rayonnement de notre commune





## SHARVELL, les SCOUTS et LE CONQUET

Tout a commencé, comme cela arrive souvent dans nos parrages en hiver, par un bon coup de tabac . Ce jour là, 13 Janvier 1991, John et Katy, à bord de leur voilier de 17m "SHARVELL" tentaient de se rapprocher de Ouessant en s'aidant de leur moteur vieux de 41 ans . Comme de bien entendu, la mécanique a rendu l'âme et ce fût la détresse, le remorquage, et l'atterrissage quai du Drellach .

C'est là que nous nous sommes rencontrés au cours d'un coup de main pour déplacer le bateau . Invités à bord ils nous ont conté leur mésaventure et, de fil en aiguille nous avons conclu un accord . Les Scouts, toujours à la recherche de chantiers instructifs, les aideraient à refaire le SHARVELL de fond en comble pour qu'il puisse participer au grand rassemblement de "Brest 92".

Nous avons ainsi sous la main un vieux gréement construit à Brest en 1920 sous le nom de "Marie Noëlle" et un bateau pour représenter le Conquet .

Le pari a été pris et pendant l'été 91, ce sont plus de 300 adolescents qui ont gratté, peint, refait les aménagements . Pendant l'hiver l'équipe locale a pris le relai . Le moteur a été mis en place début-Avril, le grand mât le 19 (avec la participation de Christian COUTURE et de nombreux conquétois) le mât d'artimon le week end suivant et il nous est resté le mois de Juin pour essayer le bateau .

Nous avons donc gagné notre pari d'être prêts pour "BREST 92", fait participer de nombreux jeunes à un chantier "SUPER", représenté le Conquet (pavillon en tête de mât) et de plus nous avons fait naviguer plus de 300 adolescents en Juillet-Août de Douarnenez à Camaret sur un véritable vieux gréement .

Maintenant que "SHARVELL" est reparti il nous reste le rêve et les photos.  
Bon vent à John et Katy et

**"NO PROBLEM ONLY SOLUTION"**



# FÊTE DU PORT

La seconde édition de la "Fête du Port" aura lieu en journée non-stop le samedi 17 juillet.

Cette fête est organisée comme l'an passé par un comité inter-associatif comprenant le football, le basket, le comité de jumelage, Mer-Montagne et l'Office de Tourisme qui en assure la responsabilité.

Elle bénéficie du concours logistique et financier de la commune et de la participation des commerçants.

Cette manifestation que nous voulons reconduire désormais chaque année trouve progressivement ses "marques" : pour assurer la continuité entre le port et le centre ville, elle débutera en effet dès 10h00 du matin par une animation de rues ("Antarès") et un concours de maquillages et de déguisements à l'attention des enfants, et pourquoi pas des adultes ? (Thème : Corsaires et Flibustiers).

- Un repas pêcheur (langoustines et lottes grillées) sera servi à partir de midi Place de Llandeilo. Ce repas sera animé par le groupe "Osrose".

L'après midi, la fête aura lieu Quai du Drellach' et l'animation sur le plan d'eau du port.

- A partir de 15h00 aura lieu une course de yoles de mer organisée par le Centre Nautique de Plougonvelin.



- Lancement et évolution du canot de sauvetage.
- Course de garçons de cafés.
- Retour des plaisanciers participant au concours de pêche en mer et vente du poisson.
- Dès 18h00, l'ouverture de la soirée se fera par des chants de marins interprétés par les choristes Conquétois membres de l'ensemble vocal de Saint-Renan.
- A 18h30, apéritif offert par les commerçants.
- De 19h00 à 22h00 heures, le groupe "Martine et Serge RIVES" fera souffler un peu de vent salé et d'émotion océane dans le coeur du public, en alternance avec Fanch LE MARREC bien connu sur les quais de Port-Rhu.
- A partir de 22h00 et jusqu'à 2h00 du matin, la soirée sera animée par "Antarès", fidèle au Pays d'Iroise.

Nous remercions vivement tous ceux qui participent à l'organisation et à la réussite de cette Fête.

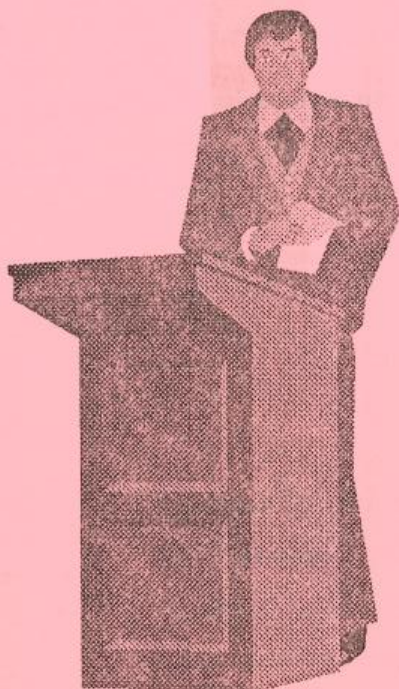
Nous nous excusons auprès des riverains pour la gêne que nous pourrions leur causer, et nous donnons rendez-vous à tous les Conquétois le 17 juillet prochain.

L'entrée est gratuite !

Tous sur le pont !

Et vive la Fête !

Pour le comité,  
Le Président de l'Office de Tourisme,  
François LE BORGNE.



INFORMATIONS DIVERSES

## LES SENTIERS COTIERS SONT RESERVES AUX PIETONS

La Direction Départementale de l'Équipement rappelle que les sentiers côtiers ouverts au public sont exclusivement réservés aux piétons.

Cette exclusivité, que la signalisation en place rappelle si nécessaire, est dictée par la loi n° 76.1285 du 31 décembre 1976 qui stipule :

*ARTICLE L 160.6 du Code de l'Urbanisme*

*"Les propriétés privées riveraines du domaine public maritime sont grevées d'une servitude destinée à assurer exclusivement le passage des piétons..."*

l'usage de ces sentiers par les V.T.T., V.T.C., motos, cavaliers... est interdit.

\*\*\*\*\*

## COMITE LOCAL DES PECHEES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS DU NORD FINISTERE

ANTIFOOLING  
Stoppons l'utilisation du TBT

C'est la période du carénage pour un certain nombre de navires professionnels et plaisanciers. A cette occasion, une peinture antifooling est appliquée sur la coque.

Il faut savoir que certaines de ces peintures contiennent une substance extrêmement toxique (TBT)\* pour la vie marine car elle engendre de fortes mortalités sur les larves de différentes espèces. En rade de BREST, les concentrations relevées sur certains sites sont suffisamment perturbateurs pour induire la modification de la sexualité d'un mollusque.

A ARCACHON, l'interdiction de l'utilisation des peintures antifooling contenant le TBT a permis de retrouver des niveaux de captage de l'huître creuse normaux, alors que la reproduction de cette espèce avait été perturbée par ce produit.

Ayons donc un comportement respectueux de l'équilibre des milieux côtiers en préservant l'avenir de ceux qui en vivent et de ceux qui en jouissent dans leur activité de loisir.

Demandez au fournisseur de vous guider !

\*TBT : TRIBUTYLÉTAIN





Tel: 98 89 11 31.

*Office de Tourisme du Conquet  
Parc de Beauséjour  
29217 Le Conquet*

**Heures d'ouvertures:**

Basses saisons: du mardi au samedi de 10h à 12h.

Vacances de février et de pâques:  
du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Vacances d'été du 15 juin au 15 septembre:  
de 10h à 12h et de 15h à 19h.

Le Conquet, le 28 Juin 1993

Par Arrêté Préfectoral en date du 13 Mars 1993, le "Syndicat d'Initiative" est devenu "Office de Tourisme" en raison des prestations qu'il offre et des conditions de son fonctionnement.

Depuis le début du mois de Juin, l'Office de Tourisme offre deux prestations de service supplémentaires :

1°) Le point Phone-minitel placé à la disposition des touristes, utilisable le cas échéant par la population locale.

2°) Par convention signée avec la Compagnie Maritime "Penn Ar Bed", l'Office de Tourisme est habilité à vendre des billets de passage Aller/Retour Le Conquet/les îles de Molène et de Ouessant, avec délivrance de tickets de réservation.

En dehors de son rôle d'Accueil et d'Information des touristes, l'Office de Tourisme assure la responsabilité de l'organisation de la Fête du Port le Samedi 17 Juillet.

Il organise également pendant la saison estivale chaque mercredi de 9h00 à 12h00 des randonnées pédestres : Le Conquet - Saint Mathieu - la presqu'île de Kermorvan - les plans d'eau - et deux "grandes" randonnées Berthaume - Le Conquet.

L'accueil est assuré tous les jours par : Isabelle HEBERT, Katell LE CLOAREC ou Brigitte ARZUR.

PLANNING REPURGATION

SEMAINE DU 12 AU 17 JUILLET 1993

	T1	T2	T3	T4	T5	T6
LUNDI 12 JUILLET	PLOUGONVELIN	SAIN RENAN	BACS + SAIN RENAN	SAIN RENAN	PLOUGONVELIN	
MARDI 13 JUILLET	BACS COLLECTIFS PLOUGONVELIN + LE CONQUET	PLOUMOGUER LAMPAUL PLOUARZEL	LOC-MARIA-PLOUZANE	LE CONQUET LOC-MARIA-PLOUZANE	LAMPAUL PLOUARZEL	
MERCREDI 14 JUILLET	FERIE	FERIE	FERIE	FERIE	FERIE	
JEUDI 15 JUILLET	PLUARZEL	MILIZAC	BACS + SAIN RENAN (Kerborzoc et Le Vizac) MILIZAC	PLUARZEL	SAIN RENAN LANRIVOARE	VERRES
VENDREDI 16 JUILLET	PLOUGONVELIN LAMPAUL PLOUARZEL	SAIN RENAN	LAMPAUL-PLUARZEL	SAIN RENAN	LE CONQUET PLOUGONVELIN	
SAMEDI 17 JUILLET	LE CONQUET	PLOUMOGUER BACS COLLECTIFS : LAMPAUL et PLOUARZEL	LOC-MARIA-PLOUZANE	LE CONQUET TREBABU	LOC-MARIA- PLOUZANE BACS COLLECTIFS DE PLOUGONVELIN	



PLANNING REPURGATION - ETE 1993

	T1	T2	T3	T4	T5
LUNDI	PLOUGONVELIN	SAINTE RENAN	BACS + SAINTE RENAN	SAINTE RENAN	PLOUGONVELIN
MARDI	BACS COLLECTIFS PLOUGONVELIN + LE CONQUET	PLUMOGUER LAMPAL PLOUARZEL	LOC-MARIA-PLOUZANE	LE CONQUET LOC-MARIA-PLOUZANE	LAMPAL PLOUARZEL
MERCREDI	BACS COLLECTIFS	PLOUARZEL		PLOUARZEL	SAINTE RENAN (commerces) LANRIVOARE
JEUDI		MILIZAC	BACS + SAINTE RENAN (Kerborzoc et Le Vizac) MILIZAC	VERRES	LE CONQUET
VENDREDI	PLOUGONVELIN LAMPAL PLOUARZEL	SAINTE RENAN	LAMPAL-PLOUARZEL	SAINTE RENAN	LE CONQUET PLOUGONVELIN
SAMEDI	LE CONQUET	PLUMOGUER BACS COLLECTIFS : LAMPAL et PLOUARZEL	LOC-MARIA-PLOUZANE	LE CONQUET TREBABU	LOC-MARIA-PLOUZANE BACS COLLECTIFS DE PLOUGONVELIN

**COMMUNIQUE DES AFFAIRES MARITIMES**

LE CONQUET, le 2 avril 1993

Le décret n° 92-1166 du 21 octobre 1992 a institué pour compter du 1er janvier 1993 :

a) la carte mer pour une navigation accomplie à bord d'un navire de plaisance dont la jauge brute est inférieure ou égale à 2 tonneaux (carte de circulation) et dont la puissance motrice est supérieure à 6 CV et inférieure ou égale à 50 CV.

b) le permis mer pour toute autre navigation.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Les titres de conduite délivrés sous l'empire de la réglementation applicable avant le 1er janvier 1993 demeurent valables (permis A.B.C.).

Les personnes qui peuvent justifier de l'utilisation (usagers ou propriétaires) d'un navire de plaisance quelque soit son tonnage (moins ou plus de 2 tonneaux) d'une puissance supérieure à 6 CV et inférieure ou égale à 10 CV depuis au moins 3 ans (avant le 1.1.93) doivent effectuer une demande de carte mer au titre des droits acquis.

Cette formalité doit impérativement être réalisée au cours de l'année 1993.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser aux Affaires Maritimes du CONQUET, tél. 98.89.00.05 de 08h15 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

\*\*\*\*\*

LE CONQUET, le 2 juin 1993

Le décret n° 92-1166 du 21 octobre 1992 a institué pour compter du 1er janvier 1993 :

a) la carte mer pour une navigation accomplie à bord d'un navire de plaisance dont la jauge brute est inférieure ou égale à 2 toneaux (carte de circulation) et dont la puissance motrice est supérieure à 6 CV et inférieure ou égale à 50 CV.

b) le permis mer pour toute autre navigation.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Les titres de conduite délivrés sous l'empire de la réglementation applicable avant le 1er janvier 1993 demeurent valables (permis A.B.C.).

Les propriétaires qui peuvent justifier de l'utilisation d'un navire de plaisance quelque soit son tonnage (moins ou plus de 2 tonneaux) d'une puissance supérieure à 6 CV et inférieure ou égale à 10 CV depuis au moins 3 ans (avant le 1.1.93) doivent effectuer une demande de carte mer au titre des droits acquis.

Cette formalité doit impérativement être réalisée au cours de l'année 1993.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser aux Affaires Maritimes du CONQUET, tél. : 98.89.00.05 de 08h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

\*\*\*\*\*



## PERMANENCES

*Toutes les permanences Sociales se tiennent dans la petite maison située près de la Mairie, sauf la caisse vieillesse de la CRAM qui, provisoirement, maintient ses permanences à la Salle LE GONIDEC*

Assistante Sociale Pêche : Mme LECARRIÉE

☎ 98.44.46.47

16 rue Bruat  
29200 BREST

- BREST : le lundi de 13h30 à 15h
- LE CONQUET : 2ème et 4ème mardi de 9h à 11h
- MOLENE : 3ème mardi
- sur le secteur : 1er mardi

~~~~~  
Assistante Sociale régime général : Mme GUILBAUT

☎ 98.84.23.22

Centre Médico-Social  
43 rue Général de Gaulle  
29290 SAINT RENAN

- LE CONQUET : 3ème jeudi de 14h à 16h

Mme LE REGENT : Assistante Sociale Chef  
Centre Médico Social  
29290 SAINT RENAN  
☎ 98.84.23.22

~~~~~  
Caisse Vieillesse CRAM : M. BERTHELOT

(retraites)

☎ 98.46.22.88

- LE CONQUET : 3ème mercredi de 14h à 16h30 Salle LE GONIDEC

~~~~~  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie

- LE CONQUET : 2ème et 4ème mardi de 14h00 à 16h00

~~~~~  
Docteur MAZOUNI

Médecin Psychiatre (sans rendez-vous)

- LE CONQUET : 3ème mardi de chaque mois de 9h00 à 12 heures



# MEMENTO

## DON DU SANG

Le Centre de Transfusion de Brest organise une collecte de sang, le Vendredi 9 juillet 1993 de 08h30 à 12h00. à la Salle LE GONIDEC.

Toute personne en bonne sante de 18 à 65 ans, peut offrir son sang. Il n'est pas nécessaire de se présenter à jeun. Une collabtion est offerte après le don.

\*\*\*\*\*

## BIBLIOTHEQUE POIUR TOUS

rue Lieutenant Jourden  
LE CONQUET

### HORAIRES

Mardi : 10h30 - 11h30  
Mercredi : 10h30 - 11h30  
Samedi : 10h30 - 11h30

\*\*\*\*\*

## Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Les permanences d'accueil sont supprimées en juillet et août, elles ne reprennent que le 14 septembre 1993.

En cas de nécessité, il vous est possible de nous rencontrer par téléphone, ou de venir aux permanences ouvertes de 8h15 à 12h et de 13h à 17h, au siège de la Caisse à Bellevue ou au Square Marc Sangnier à BREST.

Nous pouvons aussi à votre demande, pour les situations plus difficiles prendre contact avec vous et vous rencontrer.

\*\*\*\*\*

## Mission Locale

Antenne de SAINT RENAN  
5 rue St-Mathieu  
29290 SAINT RENAN  
tél. : 98.32.43.05

son rôle : insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans

horaires : le lundi de 14h à 17h et le mardi de 13h30 à 17h30, fermée du lundi 5 juillet au vendredi 30 juillet 1993 pour congés annuels. En cas d'urgence vous pouvez toujours contacter le siège de la Mission locale de BREST, rue Fautras au 98.43.51.00.

\*\*\*\*\*

...



.../...

## CENTRE MEDICO SOCIAL PLOUDALMEZEAU ST RENAN

Dans le cadre de la Protection Maternelle et Infantile, le Centre Médico-Social rappelle à toutes les familles ayant des enfants de moins de 6 ans, qu'une infirmière-puéricultrice (Mme TUDAL sur Ploudalmézeau Mlle SICOT sur St-Renan) est à votre disposition pour vous apporter, à titre gratuit, un soutien, une aide concernant votre enfant (éveil - développement psychomoteur - alimentation - vaccination - modes de garde...) ou tout autre sujet de votre choix.

Vous pouvez la contactez au :

- Centre Médico-Social - 36 rue de Brest - PLOUDALMEZEAU ; ☎ : 98.48.14.66
- Centre Médico-Social - 43 rue du Général de Gaulle - SAINT RENAN ; ☎ : 98.84.23.22

Venir à sa permanence, sans rendez-vous, le jeudi matin de 9h à 12h (Ploudalmézeau)  
mardi matin de 9h à 12h (St-Renan)

A votre demande, elle peut aussi passer à domicile.

Lors des consultations d'enfants (0 - 6 ans) avec le médecin.

Les consultations d'enfants ont lieu :

- le 4ème jeudi matin de chaque mois sur rendez-vous de 9h à 12h (Ploudalmézeau)
- le 2ème mercredi matin de chaque mois sans rendez-vous de 9h à 12h (Ploudalmézeau)
- le 4ème mardi de chaque mois sur rendez-vous de 9h à 12h (Saint Renan)

\*\*\*\*\*

## RECENSEMENT MILITAIRE

les jeunes gens nés en avril, mai ou juin 1976 sont priés de passer en Mairie se faire recenser avant le 31 juillet 1993.

\*\*\*\*\*

## Caisse Régionale d'Assurance Maladie (Retraite)

Monsieur BERTHELOT n'assurera pas sa permanence le mercredi 21 juillet (congés annuels).  
Prochaine permanence le mercredi 18 août.

En cas d'urgence possibilité de téléphoner au 98.46.22.88

\*\*\*\*\*



## MANIFESTATIONS 1993

JOURS	MANIFESTATION/ MOIS	ORGANISATEUR
<b>JUILLET</b>		
Dimanche 4	Kermesse	Ecoles privées
Mardi 6	50 ans crash avion anglais	Union des Anciens Combattants
Samedi 10	Concert Eglise à 21 H	Association Mer-Montagne
Dimanche 11	Kermesse	A.S.C. Football
Samedi 17	Fête du Port	S.I. ; Foot ; Basket ; Mer-Montagne Jumelage
Samedi 17	Concours de pêche	Association des Plaisanciers
Jeudi 22	Brocante	Mairie
Vendredi 23	Concert LE COZ Eglise	Paroisse
Samedi 24	Tournoi de Freesbee	Ecole de Sports
<b>AOUT</b>		
Dimanche 1er	Tournoi de Foot Blancs-Sablons	A.S.C. Football
Mardi 3	Concert Paul KUENTZ	Eglise à 21 heures
Vendredi 6	Chorale LANNILIS	Eglise à 21 heures
Dimanche 8	Vente artisanale	Club des Mouëttes
Jeudi 12	Brocante	Mairie
Samedi 14	Moules/Frites avec bal sur le Port	APEL et Club VTT
Dimanche 15	Bénédiction de la Mer	
Samedi 21	Rugby Strobet	Ecole de Sports
Samedi 21	13ème édition challenge Pen Ar Bed	Basket-Ball Conquétois
Dimanche 22	3 heures des Blancs-Sablons	Cub V.T.T.
Dimanche 29	Tounoi fédéral lutte bretonne	Lutte Bretonne



## A PORSLIOGAN, il y a 50 ans.

1943: la FRANCE est occupée et le port de BREST - où sont basés les navires de guerre allemands qui écument l'Atlantique - constitue une des cibles prioritaires pour l'aviation alliée.

Le registre d'opérations du 466<sup>e</sup> groupe de la Royal Air Force (R.A.F.) rapporte que le 5 juillet 1943 huit bombardiers britanniques WELLINGTON X (1) décollent, entre 22h05 et 22h11, de la base de LECONFIELD (2) pour aller mouiller des mines au large de la pointe du TOULINGUET.

Cette nuit là, la visibilité est bonne (environ 25Km) et les côtes françaises sont parfaitement identifiées.

Les mines sont larguées sur l'objectif entre 1h17 et 1h27 le 6 juillet, d'une altitude de 200 à 250m. Trois avions signalent "avoir vu des parachutes", mais aucun ne mentionne la chute d'un des appareils du raid.

Pourtant ce même jour, sept bombardiers seulement rejoignent leur base. Celui immatriculé HF 601 est officiellement porté disparu avec la totalité de son équipage de cinq hommes: le lieutenant-colonel J.J.OWEN pilote, les lieutenants F.DARBYSHIRE bombardier et E.H.SWAIN navigateur, ainsi que les sous-lieutenants A.M.LONG (canadien) radio et J.F.RAY mitrailleur (3).

Les souvenirs de certains conquêtes (4) permettent de reconstituer, en grande partie, le déroulement de cette tragédie:

Vers 1h30 le 6 juillet, des tirs de D.C.A. - fort nombreuse à KERINGAR, aux ROSPECTS comme dans tout le secteur d'entrée de la rade de BREST - et le bruit d'un avion, volant si bas que certaines maisons se mettent à vibrer, réveillent des habitants de LOCHRIST. L'un d'eux regarde le ciel et voit un appareil, pris dans des faisceaux de projecteurs, être touché de plein fouet et s'abattre dans la mer.

Au matin, à l'entrée d'une grotte de la petite grève près de PORSLIOGAN en direction du BILOU, le corps d'un aviateur est découvert étendu sur un rocher; trois autres sont trouvés rejetés sur le sable de la grande plage.

Le lendemain, sur réquisition du maire, Mr Louis SIMON, certains des témoins vont relever les quatre corps que les Allemands avaient sommairement enfouis dans le sable sur la partie haute de PORSLIOGAN. Toujours revêtus de leur tenue de vol, "jeunes et beaux" dira l'un des requis, ils ne présentent pas de blessure apparente.

L'accès à la plage étant miné et délimité par des fils de fer barbelé, c'est suivant les indications données par les Allemands, présents sur les lieux, que les cadavres sont transportés par un camion de Mme MAGUEUR vers le cimetière de LOCHRIST. Ils sont alors déposés dans des cercueils rudimentaires fabriqués de toute urgence par Mr CLEACH, menuisier local.



L'inhumation, précédée d'une bénédiction des corps, a lieu le 8 juillet en début d'après-midi. Une salve est tirée par un détachement de soldats allemands venus rendre les honneurs militaires, en présence de nombreux habitants, réunis pour un ultime hommage à ces aviateurs alliés qui ont donné leur vie pour que revienne la liberté.

Le point de chute exact de l'appareil n'a pas été localisé bien qu'une partie du fuselage et le train d'atterrissage aient été ramassés au bord de la plage.

Le corps du lieutenant DARBYSHIRE n'a jamais été retrouvé. Son nom ne figure donc pas avec ceux de ses camarades sur le registre des actes de décès du CONQUET.

Mais sa mémoire doit être honorée comme celle de ses quatre frères d'arme encore enterrés aujourd'hui dans le cimetière de LOCHRIST.

J.BAZIRE (mai 1993).

---

(1)- Le WELLINGTON -dont 16 variantes ont été construites- était l'appareil polyvalent de la R.A.F.. Le modèle X, fabriqué à 3.804 exemplaires était le bombardier standard: équipage type de 6 hommes, armé de 4 mitrailleuses, il pouvait emporter jusqu'à 2.250 kg de bombes avec une autonomie d'environ 3.000 Km. Doté de 2 moteurs HERCULES de 1.675 CV chacun, sa vitesse maximum était de 483 Km/h, son plafond de 6.710 m.

(2)- LECONFIELD est situé dans l'est de l'Angleterre, à environ 75 Km à l'est de LEEDS.

(3)- Si l'avion appartenait bien au 466° groupe, l'équipage avait été formé pour la circonstance: le pilote venait d'un Etat-Major, les autres membres d'un autre groupe. Cette mesure n'était pas très populaire dans la R.A.F.; les hommes ne se connaissant pas, la cohésion de l'ensemble pouvait s'en ressentir.

(4)- Dont notamment Hervé SALIOU, René FLOCH, Marcel RIVQALLON, Michel LEON, Jeanne MAGUEUR.



## JEAN LOUIS MINIQU... LA CARRIERE D'UN MARIN

Petit fils d'un gardien de phare du Stiff, fils de marin, Jean Louis Miniou est né à Ouessant le 12 juin 1853. Mousse à la pêche dès l'âge de 9 ans, il embarque à 13 ans sur un brick-goélette, ainsi commence sa carrière de marin de commerce. Après son mariage en 1877, il navigue quelques années à la Transat sur le "Labrador" (ligne Le Havre-New.York). C'est au cours d'une de ces traversées qu'il s'illustre comme patron de baleinière en sauvant, dans la tempête, plusieurs dizaines d'hommes du "Picardie" en train de sombrer au large de Terre-Neuve.

Miniou est un nostalgique de sa Bretagne natale, aussi lorsqu'il apprend que Faustin Rigollet, maire du Conquet et armateur du vapeur postal "La Louise", cherche un patron pour assurer avec son navire les traversées Le Conquet-Molène-Ouessant, il se présente et est embauché sur le champ, comme il ne possède pas de brevet, une dérogation ministérielle pour commander lui est accordée. Miniou et sa famille s'installent alors au Conquet.

En mettant son sac sur "La Louise" en 1882 ou 83, Miniou ne savait pas qu'il allait rester le maître à bord pendant un quart de siècle.

"La Louise" a souvent été évoquée dans cette rubrique, nous dirons seulement qu'il s'agissait d'un vapeur de 23 tonneaux, pour 25 mètres de long et mû par une machine développant 23 chevaux.. Pour Miniou c'était un bateau "qui n'avait pas grand air, mais c'était un bateau marin. Il était bas sur l'eau, souvent balayé par les lames, cependant il continuait sa route lui, tandis que d'autres viraient de bord."

Miniou et "La Louise", un couple indissociable auquel s'attachent de nombreuses anecdotes. On peut en évoquer quelques unes: "Un jour de fête l'évêque s'embarqua à son bord, tandis que le cortège officiel s'installait sur un autre vapeur "Le Travailleur", beaucoup plus rapide que "La Louise", et à qui on avait donné un pilote de Brest et un capitaine. Des ordres furent donnés aux deux bateaux de marcher à la même vitesse. Des ordres à Jean-Louis Miniou! ...il arriva ce qui devait arriver, "La Louise" avec l'évêque accosta à Lampaul une heure avant "Le Travailleur". On dut blâmer Jean Louis Miniou qui n'en avait que faire : pour lui le déshonneur c'eût été de ne pas arriver le premier... avant le pilote de Brest.

Circulant plusieurs fois par semaine, été comme hiver, entre Le Conquet, Molène et Ouessant, dans des eaux parsemées d'écueils, traversées de courants violents et bien souvent rendues hostiles par coups de vent et tempête, Miniou a été maintes fois confronté aux périls de la mer, et aussi fut plus souvent qu'un marin ne le souhaite, témoin de naufrages et de drames maritimes.

Le 6 septembre 1890, "La Louise" est dans le Fromveur, le bateau est au ralenti dans une brume épaisse quand soudain l'équipage entend les coups de sirène d'un bateau à l'agonie. Se dirigeant au son, Miniou découvre bientôt un vapeur finissant de couler à trois milles dans le sud de Pen ar Roch., c'est un Anglais, le "Royal Crown", 1200 tonneaux, qui a talonné sur des roches. Venant de Fiume en Italie avec du blé pour Leith en Grande-Bretagne, sa traversée s'achève là. Les embarcations sont à la mer, équipage et passagers s'y entassent. Miniou et ses hommes sauvent tout le monde, 31 personnes dont deux femmes et trois enfants.

Au matin du 17 juin 1896, "La Louise" effectue sa liaison ordinaire entre Le Conquet et Ouessant, l'escale de Molène assurée, le bateau double Kéreon...l'attention de l'équipage est alors attirée par des épaves nombreuses, dérivant au gré des courants. Miniou rencontre des bateaux de pêche qui déjà ont commencé à récupérer des cadavres. "La Louise" comme les autres effectue des recherches de survivants toute la journée, mais ne trouve que des morts. On saura plus tard que le navire naufragé était le paquebot anglais "Drummond-Castle", 3700 tonneaux, en route de Cape-Town, Afrique du Sud sur Londres avec 105 hommes d'équipage et 146 passagers, coulé dans la brume après avoir talonné sur les Pierres Vertes à grande vitesse. 3 rescapés seulement survivront au drame. A l'entrée du cimetière de Lochrist, une stèle rappelle le souvenir des disparus de la famille Reed... Pour son dévouement pendant les longues et fastidieuses recherches des corps des victimes du naufrage du Drummond Castle, Miniou a été gratifié par la Reine d'Angleterre d'un diplôme d'honneur et d'une médaille d'argent. (Ces deux pièces ont été offertes par la famille Miniou-Le Bars



au Musée du Conquet). Une assiette estampillée "Castle-Line" provenant de ce même paquebot a été remontée dans les filets de la "Petite Sirène" du Conquet, Mrs Forny et Le Gall en ont fait don au Musée où elle est exposée.

1906: Assistance et sauvetage du "Commissionnaire" qui faisait le service entre Brest et Ouessant. Miniou rencontre le sloup désemparé par tempête de nordet près de la Jument d'Ouessant, et le prend en remorque avec ses quatre hommes d'équipage et ses neuf passagers.

Peu après, Miniou quitte la Compagnie des Vapeurs Brestois, armateur de "La Louise". Il n'abandonne pas la navigation pour autant. Avec un joli petit sloup de 5.20m; la "Sainte Marie", il fait le transport de marchandises entre Le Conquet et Molène et la pêche à l'occasion. Canotier titulaire du canot de sauvetage du Conquet, Jean Louis Miniou est de toutes les sorties du "Lieutenant Pierre Geruzez", le canot à rames de la station.

Vers 1934: Charles Léger, journaliste signe dans "La Dépêche" un article intitulé:

*L'équipage du voilier "Ste Marie" dont le patron et le mousse sont tous deux octogénaires*

Un texte qui s'accompagne des photos de deux vénérables marins à moustaches et barbes blanches, coiffés de la traditionnelle casquette de drap bleu.

Le patron c'est bien entendu Jean Louis Miniou qui a maintenant 81 ans et le "mousse" est son complice Jean Marie Gendrot, 82 ans, ancien pêcheur et ancien canotier au sauvetage. Chaque semaine ils font encore six ou huit voyages de marchandises à Molène, et ne cesseront leurs activités que quatre ans plus tard. Sur les cartes postales de l'époque, la Ste Marie est facilement identifiable à sa "moustache" bleu-blanc-rouge.

Titulaire de nombreuses médailles de sauvetage, du Mérite Maritime et de la Légion d'Honneur, Jean Louis Miniou finira par mettre son sac à terre à 85 ans, clôturant ... et c'est encore le titre d'un hommage que lui rend le journal "La Dépêche": **Une belle carrière, 76 ans de navigation et 203 sauvetages.**

====Sources:

Articles de presse de "La Dépêche" et de "Ouest-Eclair", Images Ouessantines, recueil de nouvelles de Michel Geistdoerfer (P.U.F 1940). Répertoire de fortunes de mer et naufrages, JP. Clochon, Musée du Conquet.

Je remercie de sa collaboration la famille Miniou-Le Bars.

J.P CLOCHON.. Juin 1993.

====  
\* **MUSEE DU CONQUET:** (Ouvert depuis le 15 juin)

Assemblée générale du Comité Gouel ar Mor/Musée de la Mer et d'Histoire Locale.

Vendredi 9 juillet 1993 à 18h. Salle Omnisport, Le Conquet.

Ordre du jour:

Bilans d'activités

Restructuration de l'association sous une nouvelle étiquette: "Les Amis du Musée".

Renouvellement du Conseil d'Administration

Séance ouverte à toutes et à tous. Participation aux votes soumises au règlement de la cotisation 1993: 50 francs.

\*\*\*\*\*

